

# CHAUX



- 1 SOMMAIRE
- 2 - LE MOT DU MAIRE
- 3 - FLEURISSEMENT
- 4 - MAIRIE DE CHAUX
- 5 - CONSEIL MUNICIPAL
- 6 -CARTE D'IDENTITE
- 7 - CAMBRIOLAGES
- 9 - AGENCE DE L'EAU
- 13 - LES TALENTS DE CHAUX
- 14 - CHAUX BIZZ
- 15 - LILIANE BOISSON
- 16 - CHAUX VILLAGE PATRIMOINE
- 17 - PATOIS BOURGUIGNON
- 18 - RUBRIQUE PRATIQUE ET CIVISME
- 19 - ETAT-CIVIL



## **LE BULLETIN**

## LE MOT DU MAIRE

### TRAVAUX ENCORE ET TOUJOURS ....

Cette année sera marquée par d'importants travaux :

**Rue de la Serrée** - 2ème tranche – (de la colonie au chemin du Corroye). Ils devaient être réalisés en juin mais l'entreprise les a reportés pour cause de divers aménagements de voirie à faire sur le canton sur le parcours de l'étape du Tour de France dont l'arrivée aura lieu le vendredi 7 juillet à N.S.G. Ils seront donc réalisés en septembre. Coût 48.105 euros moins subventions 17.225 euros. Quant à la 3ème tranche, du chemin du Corroye à la R.D. 25, ils sont programmés pour le 2ème trimestre 2018.

**Rue Robert** – Enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques – Dossier déposé il y a plusieurs années auprès du SICECO. Celui-ci, maître d'œuvre, conduira la réalisation de ces travaux de dissimulation à partir de fin juin pour une durée d'environ 6 semaines pour la partie « génie civil ». Le coût global de l'opération s'élève à 93.000 euros pour un reste à charge pour la commune de 33.000 euros.

Une autre tranche d'enfouissement est prévue en 2018, pour terminer la Rue de Comblanchien.

Je voudrais remercier par avance tous les habitants de la commune et en particulier les riverains concernés qui auront à supporter tous les désagréments que peuvent engendrer ces types de réalisations.

.....oooooOOOOOooooo.....

Nos massifs fleuris revivent. ANGELO, notre employé communal, notre « main verte » s'active pour que ces espaces bien entretenus apportent au village la touche accueillante et le charme que seules des petites communes peuvent offrir.

**PETITS & GRANDS, JEUNES & ADULTES, SOYEZ RESPECTUEUX DE TOUS CES LIEUX PUBLICS, QUI ONT MODIFIE NOTRE CADRE DE VIE.**

Jean-Claude BELLINI

# FLEURISSEMENT



# MAIRIE DE CHAUX

**Région** Bourgogne Franche-Comté  
**Département** Côte-d'Or  
**Arrondissement** Beaune  
**Canton** Nuits-Saint-Georges

## Hôtel de ville

1 place de la Mairie  
21700 Chaux

**Code postal** 21700  
**Code commune** 21162

## Contacter la mairie

Téléphone : 03 80 61 04 08  
Fax : 03 80 61 04 08  
E-mail : [mairie.chaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.chaux@wanadoo.fr)

**Démographie**  
**Population municipale** 464 hab. (insee 2016)  
**Densité** 64 hab./km<sup>2</sup>

Site internet: [www.mairiechaux21700.fr](http://www.mairiechaux21700.fr)

**Géographie**  
**Coordonnées** 47° 07' 51" Nord 4° 54' 24" Est

## Horaires de la mairie

**Altitude** Min. 265 m – Max. 432 m  
**Superficie** 7,04 km<sup>2</sup>

Le lundi : de 14h15 à 16h30  
Le mercredi : de 10h00 à 11h45

Les habitants de Chaux sont les Chaulais et les Chaulaises.



© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales) Longitude :4° 54' 25" E Latitude :47° 07' 47" N

# CONSEIL MUNICIPAL

## PRINCIPALES DECISIONS PRISES DEPUIS JANVIER 2017

Le Conseil Municipal décide de la création d'un service commun intercommunal d'entretien avec la commune de Magny les Villers en remplacement de celui mis en place depuis de nombreuses années par la Communauté de Communes du Pays de Nuits Saint Georges. Un emploi à 100 % a été créé reparté de la façon suivante : 2/3 pour la commune de CHAUX et 1/3 pour la commune de Magny les Villers.

Dans le cadre de la rénovation de l'éclairage public, la commune de CHAUX bénéficie d'une action en lien avec la Communauté de Communes, le SICECO et la DREAL. Nous nous sommes inscrits pour le remplacement de 45 points lumineux (sur 98) à rénover et qui seront équipés de la technologie LED.

Coût prévisionnel : 41 750 €, reste à charge pour la commune de 8 350 €.

A la demande de la commission européenne, une révision des zones défavorisées est en cours. Après délibération, le Conseil Municipal demande expressément le maintien de CHAUX en zonage ZDS afin de maintenir les acquis pour les années à venir.

Lors du vote du budget 2017, le Conseil Municipal notifie les taux d'imposition communaux sans augmentation, comme les années précédentes.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte le décompte du SICECO concernant l'enfouissement des réseaux de la rue Robert.

Coût 93 000 €, reste à charge pour la commune de 33 000 €.

Le Conseil Municipal émet un vœu auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté pour le maintien de la gratuité des transports scolaires pour les familles.



# CARTES D'IDENTITE

## Carte nationale d'identité :

- Où déposer votre demande:

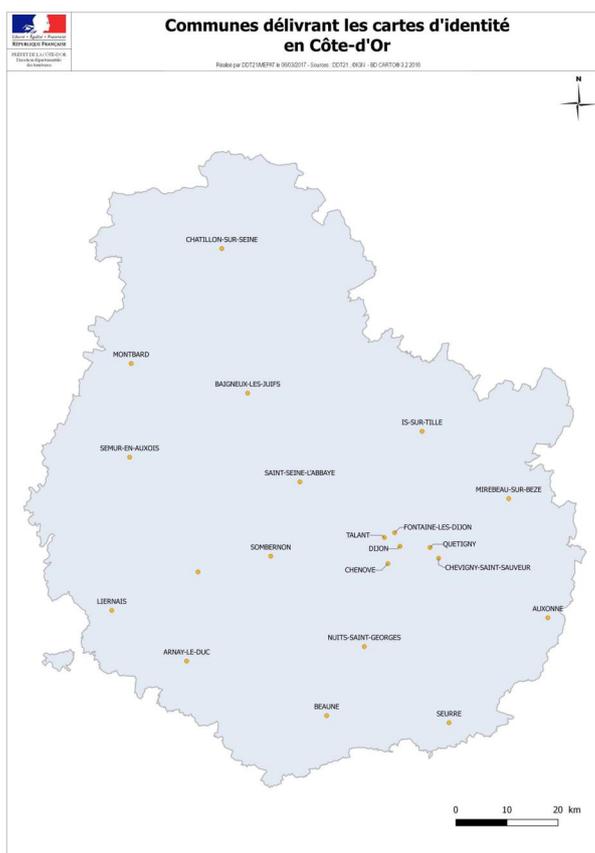
Depuis le 22 mars 2017, les usagers souhaitant obtenir une carte d'identité doivent se présenter dans l'une des 21 mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes.

Les préfetures et les sous-préfetures, cœur de la représentation territoriale de l'État, vivent aujourd'hui une réforme majeure : le plan "préfetures nouvelle génération" (PPNG).

En s'appuyant sur la généralisation du recours aux télé-procédures ou à des tiers de confiance, le plan "préfetures nouvelle génération" prévoit de réformer profondément les modalités de délivrance des titres réglementaires que sont la carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire et le certificat d'immatriculation.

En ce qui concerne la carte d'identité, les usagers se présenteront désormais dans les mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes. Celles-ci seront instruites par des plateformes spécialisées, ce qui permettra d'améliorer les délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.

**ATTENTION :** Vous devrez vous déplacer à 2 reprises en mairie : une première fois pour la prise d'empreintes et une seconde fois pour le retrait de votre carte nationale d'identité



# CAMBRIOLAGES

## **Cambriolages : 5 minutes suffisent !**

En Côte-d'Or, en 2016, les cambriolages ont augmenté de près de 30 %, soit 340 vols de plus qu'en 2015.

*La sécurité, c'est donc l'affaire de tous !!!!*

Si les forces de l'ordre et la préfecture entendent inverser la tendance en mettant en œuvre un plan de lutte efficace, chacun d'entre nous doit être acteur de sa propre sécurité.

**Voici 17 conseils pour vous protéger des voleurs :**

- 1. Vous ne possédez pas de lumière à l'extérieur :** sachez que les cambrioleurs aiment la nuit, ils peuvent plus facilement se faufiler.
- 2. Une végétation trop haute :** si vos buissons sont les meilleurs endroits pour jouer à cache-cache dans le voisinage, pensez à les tailler.
- 3. Les escaliers de votre cave/sous-sol ne sont pas assez éclairés :** évitez les situations tirées de films d'horreur en installant quelques ampoules bien éclairantes.
- 4. Vous n'avez pas de caméra de vidéosurveillance installée :** son plus grand bénéfice est de pouvoir à la fois voir et être vu. Autant vous pourrez voir rapidement les cambrioleurs, autant ils y penseront à deux fois avant de passer à l'acte s'ils se savent surveillés.
- 5. Votre porte d'entrée n'a pas de verrou à pêne dormant :** le verrou classique n'arrêtera pas une barre de fer ou un coup de pied bien placé.
- 6. Les fenêtres/portes sont ouvertes :** certes, cela semble évident, mais ce sont sans aucun doute les endroits qu'il est le plus facile d'oublier de fermer.
- 7. Les climatiseurs intégrés aux fenêtres :** ils sont trop souvent aussi simples à démonter qu'ils le sont à installer. Pensez à prendre les précautions nécessaires ou passez directement à un climatiseur d'intérieur.
- 8. Vos portes-fenêtres coulissantes ne sont pas renforcées :** ces endroits sont souvent parmi les premiers à être vérifiés par les cambrioleurs. En effet, il est facile de les faire dérailler et de les enlever.
- 9. Vous laissez les journaux et votre courrier s'entasser dans votre boîte aux lettres :** si vous partez pour quelque temps, assurez-vous de demander à un voisin de confiance de vider votre boîte aux lettres régulièrement.
- 10. Vous laissez votre poubelle vide dehors :** essayez de la remettre à son emplacement habituel avant de partir, ou, comme pour le courrier, demandez à votre voisin de la rentrer pour vous.
- 11. Vous annoncez sur les réseaux sociaux que vous partez en vacances :** on ne sait jamais qui regarde votre fil d'actualité, attendant patiemment la meilleure opportunité pour frapper.
- 12. Couper l'électricité :** installez plutôt un simulateur de présence pour allumer/éteindre certaines lumières dans des pièces stratégiques pour simuler une activité dans la maison. Cela dissuadera la plupart des cambrioleurs.
- 13. Vous laissez des biens de valeur en vue :** assurez-vous que votre TV de dernière génération n'est pas trop visible en fermant vos rideaux/stores/volets quand vous partez de chez vous.

14. Vous laissez l'emballage de cette même TV de dernière génération dans votre poubelle : particulièrement à la période de Noël, les poubelles sont une véritable vitrine de ce que vous possédez. N'hésitez pas à rendre un emballage méconnaissable avant de le jeter.

15. L'adresse de votre domicile est enregistrée dans le GPS de votre voiture : si votre véhicule est volé, la dernière chose que vous souhaiterez sera d'indiquer le chemin vers le reste de vos biens.

16. Vous laissez la commande d'ouverture de votre garage/portail de manière visible dans votre véhicule : vous ne laisseriez pas les clés de votre maison dans votre voiture, alors pourquoi y laisser la clé vers le plus grand accès à votre domicile ?

17. Vous n'avez pas votre autocollant « participation citoyenne », ni votre panneau ? La signalétique est clairement identifiée par les cambrioleurs qui préfèrent éviter les quartiers de voisins vigilants pour commettre leurs méfaits.

#### **Soyez prévoyant :**

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

#### **Soyez vigilant :**

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

#### **Ne commettez pas d'imprudence :**

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

#### **Avant de partir en vacances :**

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

Si vous souhaitez bénéficier de « l'opération tranquillité vacances », vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



## LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

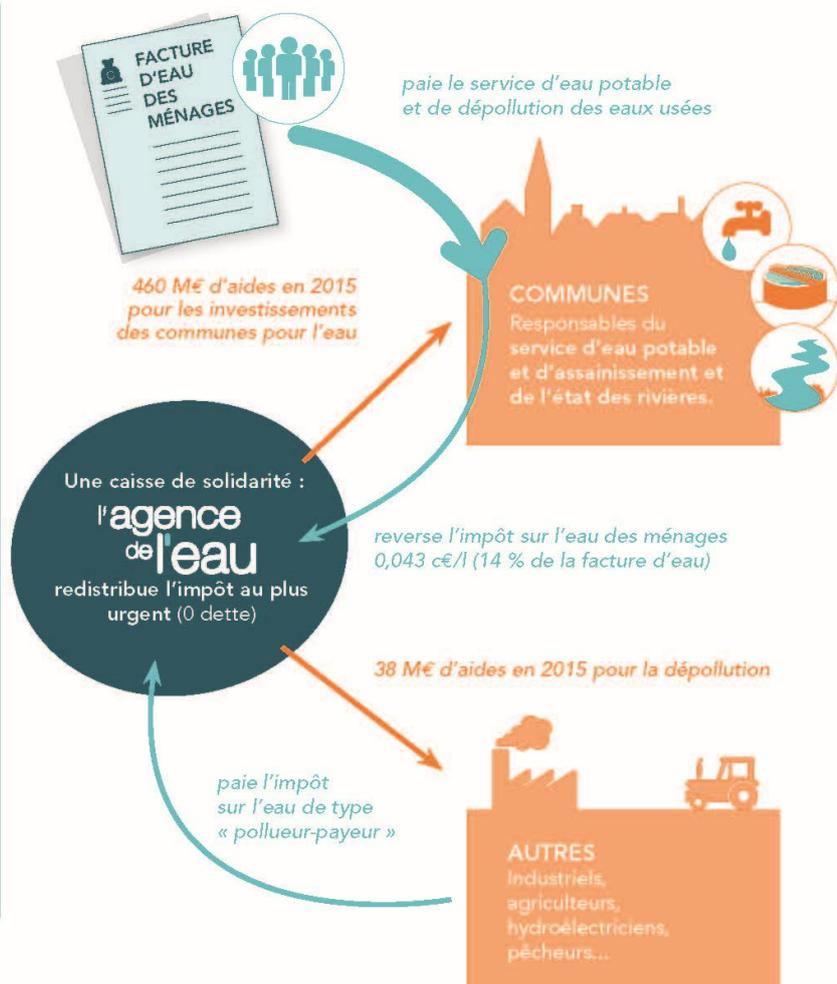
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais aux normes : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de 3,63 € TTC/m<sup>3</sup> et de 4,02 € TTC/m<sup>3</sup> en France\*. 14 % de la facture d'eau est un impôt qui retourne à l'eau via l'agence de l'eau.

Votre impôt est réinvesti pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2014.



# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU

DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2015

## > Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (46 millions €)

325 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation de l'irrigation...) ont permis d'économiser 46 millions m<sup>3</sup> en 2015 soit la consommation d'une ville de 600000 habitants.

## > Pour dépolluer les eaux (121 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

43 stations d'épuration aidées en 2015. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

## > Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques (34 millions €)

41 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

5 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

## > Pour libérer les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates (12 millions €)

25 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Régler la question des pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux Français.

## > Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (65 millions €)

85 km de rivières restaurées et 135 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (bétonnage des berges) ne permettent plus aux poissons de circuler, aux sédiments de s'écouler. Pire, ils aggravent les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement naturel.

2888 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 1112 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10000 ha de zones humides au cours des 5 prochaines années. Telle une éponge, les zones humides limitent les crues en absorbant l'eau en excès.

## > Pour la solidarité internationale (4 millions €)

78 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement aux populations démunies dans les pays en voie de développement.

# L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

**2016**

**535 M€ DE REDEVANCES EN 2016**

Pour les ménages, les redevances représentent 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense 34 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,80 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Cette redistribution bénéficie pour plus de 80 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.

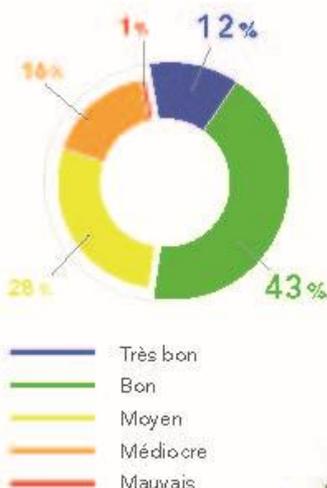
**Montant prévisionnel des aides pour 2016**



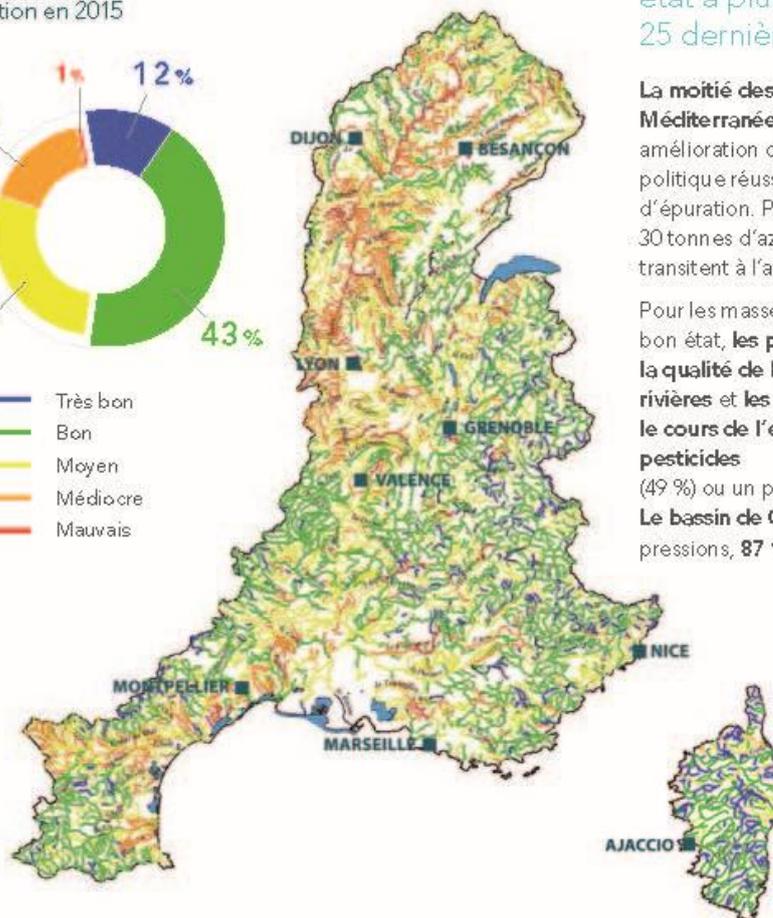
**Aides aux communes rurales :** l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement. Elle y consacre environ 100 millions €/an, dont plus de 50 millions au titre du dispositif spécifique de solidarité urbain-rural.

# QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau  
Situation en 2015



- Très bon
- Bon
- Moyen
- Médiocre
- Mauvais



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée sont en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou un problème lié aux prélèvements (33 %). Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 87 % de ses rivières sont en bon état.

**La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette**

**NOUVEAUTE 2016** Une nouvelle rubrique : **Quels poissons peuplent nos rivières ?**

Appli qualité rivière

Appli qualité Méditerranée

Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

Bassin Rhône-Méditerranée	Bassin de Corse
> 14 millions d'habitants	> 300000 habitants permanents
> 25 % du territoire français	> 2,7 millions de touristes chaque année
> 20 % de l'activité agricole et industrielle	> 3000 km de cours d'eau
> 50 % de l'activité touristique	> 1000 km de côtes
> 11000 cours d'eau de plus de 2 km	



[www.sauvons-lea.u.fr](http://www.sauvons-lea.u.fr)  
**le 1<sup>er</sup> site**  
d'actualités sur l'eau

AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE  
2-4, allée de Loche 69363 Lyon Cedex 07  
Tél. : 04 72 71 26 00  
[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) - [www.sauvonslea.u.fr](http://www.sauvonslea.u.fr)

Crédit photos : M. Martin, J.L. Rigaux, P. Darneque, A. Cabon, F. Poldia, Y. Douguenheim, D. Pélange, P. Scau, V. Bas, D. Noury, J.P. Guerin - Avril 2016

# LES CHAULAIS ET LES CHAULAISES ONT DU TALENT, AUJOURD'HUI...

## MICHEL GEORGE

A 69 ans, il est champion de France du 100 mètres haies. Il est au club de Beaune d'athlétisme ABA 21. Il entraîne le lundi les benjamins, minimes et cadets au sprint, haies et relais.

Il participe à l'organisation du semi-marathon de Nuits-Saints-Gerges association N.S.M.O en tant que vice président il s'occupe des partenaires, sponsors et la logistique.

Fin 2011, il arrête le sport suite à un accident de vélo-route : opération de l'épaule gauche avec pose d'une prothèse inversée. Il reprend le sport fin 2012.



Ses objectifs: Le championnat du Monde Master sur piste en septembre 2018 à Malaga (Espagne)  
Le Championnat d'Europe Master Indoor mars 2018 à Appeldorm (Pays-Bas)

Un palmarès impressionnant:

Juillet 2011	Championnat du Monde Master à Sacramento (Californie U.S.A)
Mars 2013	Championnat d'Europe Master indoor à San Sébastien (Espagne)
Février 2015	Médaille d'argent championnat de France Master indoor à Nantes
Juin 2015	Championnat de France Master à Bernai: Médaille d'or 100m haies, médaille de bronze 300m haies
Aout 2015	Championnat du Monde Master à Lyon
Février 2016	Championnat de France Master indoor à Nogent-sur-bise médaille d'argent 60m haies
Mars 2016	Championnat d'Europe Master indoor à Ancona (Italie)
Juin 2016	Championnat de France Master à Compiègne Médaille d'or 100m haies, médaille de bronze 300m haies
Mars 2017	Championnat de France Master indoor à Val de Rueil médaille d'argent 60m haies
Juin 2017	Championnat de France Master sur piste à Arles médaille d'argent

Michel pratique aussi le Vélo-route, VTT, la marche sportive, musculation et footing.

Il s'entraîne 8 à 9 heures par semaine

"Cela me permet de garder la forme." Nous dit-il.



## ACTIVITE DU COMITE DES FETES "CHAUX BIZZ"

### Nos activités passées:

Samedi 11 mars 2017 : retour de la troupe Cassis Théâtre qui a présenté la pièce « Adorable Julia » pour le plus grand plaisir de 66 spectateurs



Samedi 6 mai 2017 : notre balade printanière ayant subi les assauts de la pluie nous avons été contraint de l'annuler. Rendez-vous cet automne avec, espérons-le, une météo plus favorable.

Dimanche 28 mai 2017 : notre vide grenier s'est déroulé sous une telle chaleur que les visiteurs attendus se sont fait rares



Et toujours, les 3èmes mardi de chaque mois, rendez-vous à la salle communale, pour nos soirées "jeux de cartes" qui réunissent de fidèles amateurs de tarot et d'autres jeux de société.

**Nos activités à venir :** A noter sur vos agendas :

**Le 14 juillet 2017 :** participation aux festivités

**Dimanche 10 septembre :** escapade en Franche Comté, direction Morteau, déjeuner croisière au saut du Doubs et visite de l'abbaye de Montbenoit. Nous attendons vos inscriptions avant le 1er juillet

**Fin octobre :** rendez-vous pour célébrer Halloween

**Le dimanche 15 octobre 2017 :** exposition de peintures dans la salle communale

**Le samedi 18 novembre 2017 :** bourse aux jouets dans la salle communale

L'idée d'une nouvelle animation a été lancée : organiser un atelier tricotage qui se réunirait périodiquement dans la salle communale. Merci aux personnes qui seraient intéressées par ce projet de nous contacter (03 80 61 38 69) afin que nous puissions ensuite mettre en œuvre cette activité.

## LILIANE BOISSON

Depuis plus de 70 ans, la commune est liée étroitement à la "colo" Les Pimprenelles (voir le bulletin n° 27).

Le samedi 13 Mai un petit bout de femme mais une grande Dame, Liliane BOISSON a reçu la médaille de l'Ordre National du Mérite, entourée de tous ses amis, de parents et enfants auxquels Liliane a apporté son affection. Cette distinction amplement méritée honore également toute l'équipe des Pionniers de France qui l'entoure et je voudrais pour terminer mes propos, reprendre la fin de son discours qui est révélateur de l'état d'esprit qui l'anime depuis ces longues années.

"Les bâtisseurs d'avenir c'étaient nous et notre plus doux espoir l'enfance. Notre devise : Avec les Enfants, Inventons l'Avenir ! Nos chants ont toujours été empreints de mots simples qui font notre force en plus particulièrement le mot "ENSEMBLE".

ENSEMBLE, nous avons glané le bois et la fougère. Nos fronts se sont illuminés d'une même lumière.

ENSEMBLE, nous avons appris bien plus que dans un livre.

ENSEMBLE, nous avons compris qu'il faut aimer pour vivre.

ENSEMBLE, continuons notre chemin avec les enfants ! "



## CHAUX VILLAGE PATRIMOINE

**vous aimez la cuisine médiévale? alors faites des pipefarces**

Recette pour 4 personnes Cuisson 10 min

Coût : économique Préparation 15 min

Recette

Ingrédients Pipefarces (du Moyen-Âge)

125 g de farine

2 jaunes d'œufs

2 dl de vin blanc

Une bonne pincée de sel

400 g de fromage doux (Conté, raclette, tomme)

Saindoux ou huile pour friture

Préparation Préparez la pâte à beignets une heure à l'avance, en mélangeant les jaunes d'œufs avec la farine et le sel, puis en les délayant avec le vin blanc.

Travailler au fouet pour obtenir une pâte consistante et onctueuse.

Coupez le fromage en bâtonnets de la grosseur d'un doigt, longs de 3 à 4 cm.

Faire chauffer la friture pendant ce temps.

Mettez les bâtonnets dans la pâte à beignets.

Lorsque la friture est fumante, plongez dedans 5 ou 6 bâtonnets à la fois.

Dès qu'ils sont dorés de tous côtés, retirez-les et placez-les sur du papier absorbant.

Attention à ne pas les laisser trop cuire sinon le fromage se liquéfie, perce l'enveloppe et se disperse dans la friture. Comptez donc une minute de cuisson à peine.

Servez bien chaud, en ayant soin de ne pas les empiler les uns sur les autres



## PATOIS BOURGUIGNON

débrouiller	se débrouiller	J'arriverai bien à me débrouiller tout seul !
dépaillir (se)	se lever (de la paille, paillasse)	Après avoir bien mangé, il est temps de se dépailler !
écafouille	écrabouiller	Avec ta brouette, tu m'as écafoillé les pieds !
gambiller	boiter (gambe, jambe)	Depuis sa chute, il gambille un peu.
gômer	attendre	Tu ne vas quand même pas le gômer toute la soirée !
launer	flâner	Il a passé son samedi à launer dans les rues de Dijon
rabasse	averse soudaine	A Dijon, méfies-toi des rabasses !
tripé	trepé	Avec cette rabasse, je suis tout tripé !
nadouiller-patouiller	barboter dans l'eau en éclaboussant	Avec cette chaleur, je ne peux m'empêcher de nadouiller !
	-au sens figuré: glandouiller	Mais qu'est-ce que tu nadouilles !
gauger (se)	se salir	Je me suis bien gaugé !
décharbouiller	se laver le visage	Va te décharbouiller avant de passer à table !
quèquè	nigaud, imbécile	Quand on lui demande un service, il faut toujours qu'il fasse le quèquè !
doudouille	andouille	Mais quelle doudouille, celui-là !
chaponné	efféminé (cf. chapon, coq châtré)	Ce chanteur, c'est un chaponné !
galfretier	vagabond, clochard	Donne donc ta pièce au galfretier, il sera content!
luterne	le dahut bourguignon !	Demain, on fera découvrir au Parisien la chasse à la luterne !
tapette	bavard	Cet animateur de télé, quelle tapette !
quance (faire)	faire semblant	Arrête de faire quance, je vois bien que tu ne m'aimes plus !
tartouiller	tripoter maladroitement	Cesse de tartouiller le moteur, tu vas le dérégler !
gigogner	gigotter	Arrête donc de gigogner comme ça !
frigoler	faire cuire des châtaignes	Ce soir, on frigole les châtaignes dans la cheminée !
frigoloire	poêle à trous pour faire frigoler les châtaignes	En automne, on sort toujours la frigoloire du placard avec une certaine joie.
treuffe	pomme de terre (var. de truffe)	Ce soir, on se fait des treuffles sautées !
rabi	(aliment) ratatiné par la cuisson	Ton steack, il est tout rabi !
binettes	toilettes	Où sont les binettes !
faire sa Saône	pisser	Il a envie de faire sa Saône !
traige	petit passage entre les maisons	Passes par la traige, ce sera plus rapide !
rente	ferme isolée	On campera près de la rente en ruine.
fouillère	feu en plein air	La nuit de la Saint Jean, on fera une fouillère dans le champ
gelinier	poulailler	J'ai trouvé des œufs d'or dans le gelinier !

# RUBRIQUE PRATIQUE ET CIVISME

## RAPPEL

Avec les beaux jours, le jardinage et le bricolage vont bon train. Afin de préserver les relations de bon voisinage, pour le bien-être de tous, il est bon de faire quelques rappels :

### Nuisances sonores – arrêté préfectoral du 16 juin 1999

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuse ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

### Feu dans cour ou jardin

Ne pas allumer de feu lorsqu'il y a du vent,

Eviter de brûler : branches, feuilles, herbes, cartons, bois, etc... utiliser la déchetterie à proximité,

Avoir toujours de l'eau à proximité

Les barbecues ou méchouis sont interdits à moins de 200 m des bois ou des forêts

### Animaux domestiques

La Municipalité vous rappelle qu'il est interdit de laisser les animaux domestiques en divagation dans le village.

D'autre part, les propriétaires d'animaux sont priés de les emmener loin de toute habitation pour faire leurs besoins ; les trottoirs et la voie publique n'étant pas réservés à cet effet.

Chacun appréciera alors de circuler dans un village propre et bien entretenu.



## ETAT CIVIL

### DECES

Monsieur Floyd ROMAIN décédé le 02 janvier 2017

Monsieur Roland FRANCOIS décédé le 08 janvier 2017

Madame Andrée DUBAND née BORNE décédée le 31 janvier 2017

Madame Marie-Josèphe DELABY née LIGNIER décédée le 03 mai 2017

### MARIAGES

Madame Emilie CHRISTIN et Monsieur Luc GUERIN le 03 juin 2017

Madame Marie-Ange DENIMAL et Monsieur Grégory GRISETTO le 17 juin 2017

### NAISSANCES

Célestin Robin LEUTREAU né le 18 janvier 2017

Aloïse Jeanine Renée LEUTREAU née le 18 janvier 2017



Ont participé à ce numéro:

Danielle Lacoudre

Michel Lacoudre

Michel Jardel

Jean-claude Bellini

Daniel Desainte-Mareville

PhillipeBalizet

Jean-Claude Chapelle

Michel George

Suggestions & remarques à

: [d.dm.chaux@orange.fr](mailto:d.dm.chaux@orange.fr)